RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-37645

Département(s) de publication : **83**
Annonce n° **25-37645**
Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-31107

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune De Six-Fours-Les-Plages
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 21830129900010
Ville : SIX-FOURS-LES-PLAGES
Code postal : 83140
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : MAITRISE D'oeUVRE AU TITRE DE L'OPÉRATION INTITULÉE " CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE DE LOISIRS DESTINÉE AUX ADOLESCENTS - ACTION JEUNES ITINÉRANTE
Code CPV principal - Descripteur principal : 71200000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Situé actuellement au 479 de la rocade des Playes, le centre d'Action Jeunes ItinéRante (AJIR) occupe une vaste demeure, transformée et adaptée à l'accueil des jeunes de la commune dès 12 ans. Cependant, les locaux actuellement occupés par AJIR ne sont pas très adaptés au fonctionnement de la structure, aussi, la municipalité envisage de mettre en place un nouveau centre d'AJIR. Le site pressenti pour le projet est sur l'emprise communale sis au 297 Chemin de Grand Camp. Ce nouveau bâtiment permettra : - D'offrir des locaux confortables et adaptés des enfants et personnels en accord avec les principes pédagogiques actuels; - De garantir une exploitation technique, organisationnelle et une maintenance maîtrisé. Les missions de MOE sont les suivantes: ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR + OPC. La part de l'enveloppe prévisionnel du maître de l'ouvrage affectée aux travaux est fixée à 644 100 euro(s) HT
Critères d'attribution : Valeur technique : 60% Prix : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 24/04/2025 à 16h00, lire 05/05 /2025 à 16h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2025